

TRAGÉDIE

Paris Match publie cette semaine la deuxième partie de l'enquête que le journaliste Frédéric Loore et le photographe Roger Job ont menée, avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Communauté française, sur les MENA (mineurs étrangers non accompagnés). Arrivés seuls en Belgique ou introduits par de véritables réseaux, ceux-ci basculent dans toutes les formes de délinquance : prostitution, trafic de drogue, mendicité organisée, criminalité itinérante. Marocains, afghans ou roumains, ils sont, chaque année, plus de deux mille à débarquer chez nous. Des structures d'asile et d'encadrement sont là pour les accueillir. Des lois les protègent. Mais les failles du système en laissent échapper beaucoup. On les retrouve dans la rue, victimes de l'indifférence et des réseaux qui les exploitent.

EN MODE MINEUR

PARIS
MATCH
BELGIQUE

LA SUITE DE NOTRE ENQUÊTE
SUR LES ENFANTS DU TROTTOIR.
CEUX QUI BASCULENT
DANS LA CRIMINALITÉ
ET LA PROSTITUTION

Enfer narcotique

Il a 17 ans. Dans les locaux de la section stupés de la police de Charleroi, il raconte sa descente dans l'enfer de la drogue. « J'achète la coke à Charleroi et je la revends au double du prix en France », dit-il.

PHOTOGRAPHIE DE REPORTER

ENFANTS CAMBRIOLEURS ET ADOS PROSTITUÉS

Les premiers ont entre 8 et 13 ans. Ils sont aux mains de bandes organisées itinérantes d'Europe de l'Est et des Balkans, qui en ont fait des cambrioleurs patentés. Depuis des bases de repli situées notamment dans la région de Charleroi, ces gosses écument des habitations particulières dans toute la Belgique. Chacun d'eux rapporte quotidiennement un véritable butin à ses exploiters. Bijoux, argent liquide, gsm, ordinateurs portables... : tout ce que leurs petites mains peuvent emporter aboutit dans des circuits de recel. D'autres, parfois à peine plus âgés, se prostituent au cœur de Bruxelles. Pour 50 euros, ils acceptent des attouchements sordides auxquels se livrent des adultes au milieu des feuillages du parc Royal.

Pépinière de voleurs

Une propriété cossue à Jumet. C'est l'une des adresses où les responsables d'une bande organisée itinérante de Serbie-Monténégro logent des enfants qu'ils envoient ensuite commettre des cambriolages dans toute la Belgique. En attendant sa prochaine équipée, un gamin manie une carabine.



Sous le nez des promeneurs

En plein jour, sous le nez des promeneurs, de jeunes adolescents roumains se prostituent dans le parc Royal de Bruxelles. Un client ne tardera pas à venir « consommer ». D'autres photos, impubliables, en témoignent.



56 LUKA, 16 ANS: « ON M'A ENVOYÉ CAMBRIOLER DES MAISONS PARTOUT EN BELGIQUE »

UNE ENQUÊTE DE FRÉDÉRIC LOORE

« J'avais 15 ans et je vivais avec ma famille à Naples, en Italie, quand j'ai rejoint un oncle installé en Belgique avec sa femme et ses trois enfants. Une fois chez lui, il m'a obligé à intégrer une bande de voleurs de mon âge », raconte Luka (nom d'emprunt), un Rom serbe de 16 ans, déjà buriné par la vie. « Il nous envoyait cambrioler des maisons partout en Belgique, à Liège, Bruxelles, Louvain, Charleroi et ailleurs. On se déplaçait en France aussi. Il voulait qu'on trouve surtout des bijoux et de l'argent qu'il remettait ensuite à des connaissances. On faisait ça tous les jours. J'ai été attrapé plusieurs fois par la police, mais j'ai toujours été remis en liberté. J'avais pour consigne de ne jamais parler de mon oncle ni de ses amis. Je n'avais pas de papiers de toute façon et je prétendais ne pas parler le français. Une fois dehors, je ne rentrais pas directement à la maison au cas où j'aurais été suivi. Un jour, j'en ai eu marre et je me suis sauvé. »

« C'est souvent le fait qu'ils se promènent en rue à l'heure où ils devraient se trouver à l'école qui attire l'attention de mes hommes », explique le commissaire divisionnaire Stéphane Vanhaeren. C'est bien sûr d'adolescents dont parle le chef de corps de la police de Braine-l'Alleud. Et même d'enfants, puisqu'il n'est pas rare que les interpellations révèlent leur très jeune âge : « 11, 12 et 13 ans pour beaucoup, même si certains ont jusque 17 ans », précise le patron de la police brainoise. « En 2008, nous en avons appréhendé plus d'une trentaine sur le territoire de la commune, et encore une vingtaine en 2009. » Si ces mineurs ont affaire à la police, ce n'est pas simplement parce qu'ils sont adeptes de l'école buissonnière. Mais parce qu'ils s'avèrent être des... cambrioleurs patentés.

Fréquemment interpellés avec un tournevis en poche, ou parfois même pour les filles avec un pied-de-biche dissimulé sous la jupe,

ces monte-en-l'air juvéniles écument les habitations particulières dans la localité. « Sur les deux dernières années, nous enregistrons approximativement 250 à 300 faits de cambriolage par an. Empiriquement, nous en attribuons la moitié à ces mineurs », constate l'officier. Qu'ils s'introduisent par effraction, en jouant d'ailleurs les acrobates, ou profitent tout bonnement de la négligence d'un propriétaire ayant laissé une fenêtre ouverte, ils commettent de véritables razzias et emportent invariablement le même butin : argent liquide, bijoux et petits appareils électroniques (gsm, ordinateurs portables, etc).

Tous ces voleurs prépubères sont utilisés par des bandes organisées itinérantes en provenance de pays de l'Europe de l'Est et des Balkans : Roumanie, Bulgarie, Albanie, Moldavie,

Serbie-Monténégro et Kosovo pour l'essentiel. Malgré leur jeunesse, ils disposent d'un réel savoir-faire, aussi bien dans le domaine du vol que dans celui de la contre-filature, preuve qu'ils sont drillés par ceux qui les enrégimentent dans leur coterie criminelle. « On a essayé de les filocher pour voir où pourraient se trouver leurs points de chute, mais on n'y est jamais vraiment arrivés », concède le commissaire Vanhaeren. Les policiers brainois n'ont guère plus de succès lorsqu'il s'agit de les identifier : « Ils parlent à peine le français, n'ont pas de papiers, ne lâchent pas la moindre information exploitable et se réfugient systématiquement derrière les mêmes alias, Jovanovic ou Djordjevic. » Pas simple de se frayer un chemin dans le roncier de l'omerta.

Quant à la prise en charge de ces mineurs, elle est totalement inefficace, principalement parce qu'ils n'en veulent pas. « Le plus souvent, on doit se contenter de faire un PV pour agissement suspect », admet encore Stéphane Vanhaeren. « Comme il s'agit de mineurs étrangers, le Parquet de Nivelles prend des mesures judiciaires uniquement à l'égard des plus de 16 ans. Sinon, il nous renvoie vers l'Office des étrangers, qui nous renvoie vers le Service des tutelles et les centres d'accueil de Fedasil. Finalement, ils atterrissent dans ces centres, à Neder-Over-Hembeek ou à Steenokkerzeel, d'où ils se sauvent en moins de 24 heures. »

« LES CLANS SE VENDENT ET S'ACHÈTENT DES MINEURS »

Braine-l'Alleud n'est pas le point nodal de cette criminalité itinérante. Le phénomène est présent dans tout le Brabant wallon, et au-delà, dans tout le pays, avec cependant des points chauds autour d'Anvers, Bruxelles, Charleroi et Liège. Ces bandes nomades opèrent depuis des bases logistiques situées en périphérie des grandes agglomérations, où

elles ont tendance à se sédentariser. De là, elles lancent leurs jeunes écumeurs aux quatre coins de la Belgique. En jargon policier, on parle d'arrondissement de séjour et d'arrondissement de faits. L'activité de ces groupes d'auteurs itinérants s'observe depuis la fin des années 1990, mais elle a atteint une ampleur telle qu'on leur attribue aujourd'hui la responsabilité de 30 à 40 % de la criminalité contre les biens.

Leurs fameux points de chute, on les trouve notamment dans des communes voisines de Charleroi. A Jumet, Marcinelle, Gilly, Marchienne-au-Pont. Certains de ces endroits frappent par leur opulence : grosse bâtisse bourgeoise ou nouvelle construction cossue. Dans les vastes jardins de ces propriétés, des ribambelles d'enfants jouent dans l'attente d'une prochaine équipée. « C'est ce genre de propriétés qu'occupent les groupes sédentarisés », explique le commissaire Laurent Lemmens, de la police judiciaire fédérale (PJF) de Charleroi. Il dirige la section « Bandes itinérantes », créée spécialement au sein de la division « Criminalité violente contre les biens » pour lutter contre ce fléau moderne. « Ces organisations utilisent également quantité d'adresses de rotation où défilent des individus qui séjournent trois ou quatre mois, puis disparaissent. Ils sont remplacés par d'autres. Ce renouvellement permanent complique notre travail, et c'est le but recherché. Là, par contre, ces gens vivent souvent dans un état de saleté et de misère invraisemblables. Ils louent ces maisons et, de plus en plus, ils les achètent. »

Mais qui sont-ils ? Faut-il parler de familles, de clans, de mafias ? « Sur Charleroi, nous avons principalement affaire à des Serbes et à des Monténégrins. Mais, à vrai dire, ils sont roms, originaires de ces pays-là », explique le commissaire Lemmens. « A Liège, ils viennent plutôt d'Ex-Yougoslavie et à Anvers, ce sont surtout des Albanais. On peut parler de familles, même si, chez eux, il est difficile de distinguer la famille de

DES VICTIMES TÉMOIGNENT

Si beaucoup de jeunes mineurs étrangers non accompagnés sont condamnés à la rue, à l'indifférence et à l'exploitation de leur détresse, ils en est d'autres, fort heureusement, que les structures d'aide mises en place par les autorités belges parviennent à extirper de l'oubli et à sortir des réseaux. C'est le cas de tous les jeunes hébergés par le centre Esperanto, agréé en Communauté française et spécialisé dans l'accueil des mineurs victimes de la traite des êtres humains. Parmi eux séjournent Hamid l'Afghan et Njeri la Kenyane (noms d'emprunt). Le premier a été reconnu victime d'un trafic d'être humains aggravé et la seconde de faits de traite caractérisés. Des enquêtes sont en cours, au terme desquelles l'un et l'autre pourraient bénéficier d'un titre de séjour régulier en Belgique. En attendant, sécurisés, encadrés et scolarisés, ils forment des projets d'avenir et tentent de rapiécer leur vie en lambeaux. Voici leurs histoires.

Hamid, 17 ans, Afghanistan « Mon oncle a payé les passeurs 8000 euros »

« Je viens d'Herat en Afghanistan. J'ai encore un oncle là-bas, mais pas d'autre famille. Je suis parti de mon pays car j'avais peur. Peur d'être enlevé en échange d'une rançon et ensuite tué au cas où on refuserait de payer. C'est arrivé à un de mes voisins. Peur de la guerre, aussi. Peur de ne pas avoir d'avenir. Mon oncle a payé l'équivalent de 8 000 euros à des passeurs pour m'emmener en Europe. Avec d'autres de ma région, des enfants, des jeunes et des plus âgés, nous avons fait le trajet à pied depuis Herat jusqu'à Masshad en Iran. Ensuite, nous avons pris le bus jusqu'à Téhéran. Puis encore le bus jusqu'à Orumieh. De là, nous avons marché de nuit jusqu'à la frontière turque où nous sommes montés en voiture pour rejoindre Istanbul. Après, à bord d'un petit bateau à moteur, nous avons atteint les îles grecques et, plus tard, Athènes. Là, j'ai pris un avion pour Bruxelles accompagné d'Ali, rencontré à Istanbul, et d'un passeur afghan de nationalité hollandaise. Le voyage a duré environ un mois. Notre destination finale était la Suède, mais nous avons été contrôlés et interpellés à l'aéroport de Zaventem. Peu m'importait le pays européen dans lequel j'allais arriver, je voulais juste que ce soit un endroit où je puisse vivre libre et en sécurité. Les passeurs m'avaient remis un faux passeport iranien et ensuite un autre, hollandais, pour voyager en Europe. J'ignore s'ils avaient l'intention de m'utiliser une fois sur place. Maintenant que je suis là, je ne regrette pas d'être parti. »

Sans regrets

Hamid se souvient du pénible périple qui l'a amené d'Afghanistan en Belgique. Il dit ne pas regretter d'être parti.



BIJOUX, ARGENT, MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE : CHAQUE ENFANT RAPPORTE 2 000 EUROS PAR JOUR À SES COMMANDITAIRES

sang de la famille d'adoption. Ils ont clairement un mode de fonctionnement clanique et sont organisés suivant une structure pyramidale pré-mafieuse. Charleroi leur sert de base logistique et de repli. A partir de là, ils opèrent partout en Belgique, mais aussi en Europe. Nos enquêtes montrent des ramifications vers la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Espagne.»

La question se pose alors de savoir comment considérer les enfants et les adolescents victimes de ces bandes. Doit-on les voir comme des mineurs étrangers non accompagnés (MENA), à partir du moment où ils ont des parents qui sont peut-être leurs premiers exploités⁽¹⁾? «C'est toute la difficulté de leur identification», convient Laurent Lemmens. «Comme ils n'ont aucun papier, déterminer le lien de parenté qu'ils ont avec les adultes dont ils dépendent n'est pas simple. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que les clans se vendent et s'achètent mutuellement des enfants. Nous savons également que les patrons de la structure déplacent ces jeunes à leur guise dans toute l'Europe. Mais c'est vrai aussi pour des familles entières, qu'ils peuvent décider d'envoyer dans le fond de l'Espagne du jour au lendemain, lorsque ça devient trop chaud pour elles ici.»

DES CAMBRIOLEURS DE 8 À 13 ANS

L'une des causes de ce processus de traite de mineurs réside dans le développement de différentes formes d'exploitation familiale à l'Est. Premières à pâtir des changements socio-économiques intervenus depuis la chute du bloc communiste, les familles les plus précarisées – singulièrement celles issues de la communauté rom, encore plus vulnérables du fait de l'exclusion et des discriminations dont elles sont victimes –, doivent se résoudre à accepter la dictature des réseaux d'exploitation dès lors



Deuil impossible

Njery, victime d'un véritable esclavage sexuel, n'arrive pas à faire le deuil de l'enfant mort-né qu'elle a perdu.

Njery, 16 ans, Kenya « J'ai accouché sur le trottoir »

« Je suis originaire de la ville de Kisumu au Kenya. Je n'y ai plus de famille. C'est la raison pour laquelle j'ai quitté mon pays. En fait, j'ai rencontré un Blanc là-bas. Je crois qu'il était belge. Il m'a accosté dans la rue à Nairobi où je traînais, n'ayant nulle part où aller. Je lui ai raconté mon histoire et il a dit qu'il allait m'aider. Il s'est présenté comme quelqu'un qui faisait du tourisme dans beaucoup de pays d'Afrique. Il m'a ramenée en Belgique sur un bateau. Je ne saurais pas dire où il m'a conduite précisément, même si on m'a retrouvée à Wunstwezel, au nord d'Anvers. Il m'a installée dans une maison et m'a défendu d'en sortir en disant que c'était mieux pour ma sécurité. Lui, il allait et venait. Il lui arrivait de s'absenter une semaine. Je le considérais comme mon petit ami. Au début, je lui faisais confiance et je me sentais bien avec lui. En venant en Belgique, je ne voulais rien d'autre qu'un endroit où dormir, manger et me sentir protégée. Jamais je ne suis sortie de cette maison et je n'ai jamais vu personne d'autre que lui. Au bout d'un certain temps, je me suis retrouvée enceinte. Quand il l'a appris, il a changé d'attitude. Il s'est mis à me dire que je n'étais pas là pour lui créer des problèmes et a insisté pour que j'avorte. Mais comme chrétienne, je lui ai dit que je ne pouvais pas faire ça. Alors, il a commencé à me délaisser, à ne plus m'apporter de nourriture ni à se soucier de moi, même lorsque j'étais malade. Il me poussait à m'en aller. Un jour, il s'est fâché et il m'a frappée dans le ventre. J'ai ressenti une très forte douleur et j'ai perdu mes eaux. Il m'a dit qu'il n'en avait rien à faire et qu'il n'était pas docteur. Il a crié « Va-t'en! », il a ouvert la porte et m'a jetée à la rue. Je ne savais pas où aller. J'avais peur et je souffrais beaucoup. J'étais perdue. Alors, j'ai marché. Je ne sais plus combien de temps. Puis, le bébé est venu. J'ai accouché sur le trottoir. C'était une petite fille. Des passants m'ont porté secours. L'ambulance est arrivée, mais l'enfant est mort. »

qu'elles veulent émigrer en Europe de l'Ouest.

C'est le cas en Roumanie, où sévit la Kamata, un système mafieux de prêt⁽²⁾. Les « kamatari », des prêteurs usuriers, pratiquent l'asservissement pour dettes des migrants qui ont le malheur de financer intégralement auprès d'eux leur installation en Occident (transport, documents d'identité, logement dans le pays de destination, etc). La durée du prêt est d'un mois. Passé ce délai, la somme double et le piège se referme. Le couteau sur la gorge, les familles doivent récolter de l'argent par tous les moyens. Quitte à envoyer leurs enfants mendier, voler et se prostituer dès leur plus jeune âge.

« Ceux que nous avons interpellés lors de notre dernière grosse opération avaient entre 8 et 13 ans », explique le péjiste carolo. « Nous estimons qu'entre le numéraire, les bijoux et le matériel électronique, ils rapportent chacun environ 2 000 euros par jour à leurs commanditaires. » Le mode opératoire qui sous-tend ce business effarant est incroyablement bien rôdé, comme le détaille le commissaire Lemmens : « Les enfants dépendent de sorte de coachs plus âgés, mais souvent encore mineurs. Ils sont chargés de les véhiculer sur les lieux des cambriolages à bord de véhicules volés et ensuite de les récupérer à des points de rendez-vous précis. En cas de pépin, les gosses savent qu'ils doivent planquer leur butin et les coachs repasser le lendemain à l'heure convenue au lieu dit. Les petits ont chacun un gsm avec une carte prépayée dans lequel on trouve uniquement le numéro du coach, aucun autre contact. Lorsqu'ils se font arrêter, jamais un adulte ne se manifeste. Eux, sachant en plus qu'ils ne risquent pratiquement pas d'être poursuivis, donnent une fausse identité et débitent le scénario qu'on leur a appris. »

Cette véritable organisation criminelle internationale assure ensuite l'écoulement rapide du produit des vols par l'intermédiaire de circuits de recel pour les bijoux, et via une série de

cafés bien connus à Charleroi pour le reste. La destination de l'argent liquide et celui du recel demeure un mystère pour la police, même si elle suspecte des mécanismes de blanchiment et de retour vers les pays d'origine. Ce sont les « patriarches » et leurs lieutenants, à la tête des clans, qui sont à la manœuvre. Au-dessus d'eux, les enquêteurs ont identifié un boss : « A ce stade, nous ne pouvons pas dire s'il se situe au dernier étage de la pyramide », indique Laurent Lemmens. « C'est en tout cas lui qui décide de tout dans les moindres détails. On sait aussi qu'il est impliqué dans d'importantes escroqueries. Il roule sur l'or : on lui a saisi pour 1,5 million d'euros de maisons rien qu'en Belgique ! On devrait pouvoir exécuter ces confiscations en Serbie, où il amasse des fortunes. Malheureusement, ce n'est pas simple, malgré la bonne collaboration que nous avons avec les pays d'origine. » Malgré, aussi, le principe de la reconnaissance mutuelle des décisions de confiscation entériné par le Conseil de l'Europe⁽³⁾.

JEUNES ROUMAINS À VENDRE

Parc Royal à Bruxelles. Des hommes font les cent pas dans les allées qui bordent les sous-bois attenants à la place des Palais. Le regard torve, la démarche aguicheuse et, pour certains, des gestes explicitement obscènes : manifestement, ils ne sont pas là pour prendre le frais. Bientôt, des adolescents les accostent sans minauder. Quelques paroles échangées et ils disparaissent derrière un bouquet d'arbres. A travers le panache des feuilles, on devine des attouchements sordides et tarifés. C'est là, pratiquement sous les fenêtres du Palais royal, et sous le nez des promeneurs, des joggeurs et des touristes qui déboulent à cet endroit par cars entiers, que de jeunes Roumains se prostituent en plein jour.

Ceux qui n'assouissent pas les fantâsmes rances des clients font le guet. A la moindre alerte, fausse ou avérée, tout le monde s'éparpille comme une volée de moineaux. Le parc figure depuis longtemps dans

le guide non officiel des « bonnes » adresses de la prostitution masculine. Il est même recommandé à l'étranger et sur Internet. Moins nombreux, les pédophiles font aussi partie des habitués. Les jeunes qui vendent leurs faveurs ont généralement entre 14 et 17 ans. Les enquêteurs de la section pédophilie de la PJF de Bruxelles les connaissent bien pour avoir déjà démantelé leur réseau d'activités : « Ce sont des Roms roumains sédentarisés à Saint-Josse et à Schaerbeek. Ils ont déjà eu affaire à la justice pour des faits de vols à l'étalage et de recels », explique l'inspecteur principal Claude Darc. « Ils ont une famille qui n'ignore rien de ce qu'ils font, même si ça c'est reste un tabou chez eux. Des frères aînés aussi, qui ont généralement fait ça avant eux et dont ils suivent l'exemple. Ils gardent une petite partie de l'argent des passes pour eux-mêmes et remettent le reste aux parents. »

Les tarifs varient entre 50 et 100 euros. Pour des actes sexuels (masturbation, fellation) jamais complets, semble-t-il. Une manière pour eux de se protéger en se persuadant qu'ils ne vendent pas tout à fait leur corps. De plus en plus, ils relancent leurs clients par gsm. « Ce sont des proies faciles, souligne Claude Darc. Ils parlent mal la langue, connaissent peu le pays et ses lois, et ne dénoncent jamais les faits. En plus, ceux qui en abusent savent très bien que ces gosses n'intéressent pas grand monde. » Pas même la justice, qu'ils embarrassent plus qu'autre chose. Le plus jeune d'entre eux avait 12 ans lorsque les péjistes bruxellois l'ont arraché aux mains de l'ogre qui s'appropriait à se goinfrer de ses chairs d'enfant. Le Parquet jeunesse l'a remis à ses parents. ■

⁽¹⁾ En mettant de côté le fait qu'ils proviennent pour beaucoup de pays membres de l'Espace économique européen (EEE), auxquels un MENA ne peut appartenir pour être reconnu comme tel.

⁽²⁾ « Réalités et processus de la traite des mineurs roumains liée à la migration », par Olivier Peyroux, sociologue et directeur adjoint de l'association Hors la rue.

⁽³⁾ Décision-cadre 2006/783/JAI du Conseil du 6 octobre 2006.